

Passy, le 8 septembre 2016

Le Pays du Mont-Blanc, un Pays d'Art et d'Histoire ?

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et celle de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc réfléchissent ensemble au label « Pays d'Art et d'Histoire » pour leur territoire.



Créé en 1985, ce label est attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication aux territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans la connaissance, la conservation, la médiation et la qualité architecturale de leur territoire.

Mercredi dernier, une réunion de présentation du label « Ville ou Pays d'Art et d'Histoire » a eu lieu dans les locaux de la CCPMB. Elus, délégués culture et tourisme et directeurs des offices de tourisme des 14 communes se sont regroupés pour étudier l'opportunité d'une labellisation Pays d'Art et d'Histoire du Pays du Mont-Blanc.

« Notre territoire a une image très sportive, mais il dispose aussi de grandes richesses patrimoniales et culturelles. Travailler à leur valorisation est une piste qui me paraît très importante à l'heure où l'on parle diversification touristique ou changement climatique. Notre territoire doit s'adapter aux mutations du tourisme en général avec l'évolution même des besoins des populations. Au-delà des activités de sport d'hiver et de l'alpinisme, le Pays du Mont-Blanc est avant tout le berceau du tourisme de montagne et nous nous devons de valoriser ce caractère distinctif. » explique Luc BARBIER, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc en charge des équipements culturels.

« Fermes traditionnelles, églises baroques, sanatoriums classés sont autant d'atouts pour notre territoire. Le Pays du Mont-Blanc est d'ailleurs le seul territoire de la région à posséder autant de bâtiments signés par des architectes de renommée internationale tels que Henry-Jacques Le Même. Dans le cadre du dispositif Espaces Valléens, nous cherchons à diversifier le tourisme en intersaisons. L'obtention de ce label permettrait de coordonner toutes les initiatives culturelles du territoire et serait un gage de qualité auprès des visiteurs. » explique Yann JACCAZ, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc en charge de la culture, du patrimoine et de l'éducation et Maire de Praz-sur-Arly.

Les élus ont montré tout leur intérêt pour ce projet en posant de nombreuses questions à l'issue de la présentation et statueront d'ici la fin de l'année sur le bien-fondé de la préparation d'un dossier de candidature en vue d'une labellisation future.

Contacts

Anna BROQUET, contact presse – 04 50 78 51 45, e.amblard@ccpmb.fr
Nathalie FORT, contact technique – n.fort@ccpmb.fr